



Soutien à notre collègue placé en garde à vue

Nous, membres de la CGT IP 17, souhaitons apporter tout notre soutien à notre collègue conseiller d'insertion et de probation scandaleusement placé en garde à vue et dont le logement a été perquisitionné.

Rappelons le motif de ces mesures graves et attentatoires à sa liberté : notre collègue a transmis des documents fournis par la famille d'une personne suivie dans le cadre d'une demande de reconnaissance d'enfant. Ces documents auraient été falsifiés par la famille. Et ? Eh bien rien. Cet acte professionnel d'une banalité quotidienne dans notre pratique a apparemment suffi pour placer notre collègue, agent de l'administration pénitentiaire, en garde à vue durant de longues heures et pour que des policiers viennent fouiller son domicile.

Dans un contexte de remise en cause grave de nos missions à l'initiative de notre propre ministre, cette attaque contre notre collègue ne peut que nous inquiéter et nous écœurer encore un peu plus.

Nous exigeons que notre administration fasse le nécessaire afin que notre collègue obtienne des excuses des décideurs de ces décisions absurdes, que les conséquences de ces mesures soient rapidement neutralisées (effacement des éventuelles inscriptions sur des fichiers de police...) et que notre collègue soit accompagné dans toutes ses demandes de réparation.

Nous exigeons que notre administration, par la voix de son directeur, apporte son soutien plein et entier et s'engage à protéger l'ensemble de la profession pour empêcher que ces attaques se renouvellent à l'avenir.

Nous nous associons avec force au mouvement unitaire qui appelle à une journée de mobilisation le 17 mars et appelons l'ensemble des collègues à y participer.

Rochefort, le 5 mars 2026

CGT IP 17
Quai Lemoyne de Sérigny
17300 ROCHEFORT
cgtspip17@gmail.com